

Bac pro Organisation de Transport de Marchandises



Transport (conduite-logistique- magasinage) | BAC PRO - Baccalauréat Professionnel

CODE RNCP n° 40993

Certifié par Ministère de l'Education Nationale et de la
Jeunesse

Date de publication : 01/09/2025

Fiche formation mise à jour le 21 octobre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Saint-Exupéry - Limoges Cedex

Métiers

- Assistant(e) agent d'exploitation transport
- Assistant(e) agent de transit
- Assistant(e) affréteur
- Aide déclarant en douane
- Assistant(e) gestionnaire d'opérations de transport
- Répartiteur
- Agent de planning.

Objectifs de la formation

Le baccalauréat professionnel concerne les futurs professionnels qui souhaitent prendre des responsabilités dans l'organisation du transport de marchandises. Le poste varie en fonction des structures, de la taille et des activités de l'entreprise : au sein d'une très petite entreprise (TPE), le titulaire de la spécialité «Organisation de transport de marchandises» dépend directement du chef d'entreprise ou du responsable d'agence, au sein d'une entreprise de taille plus importante, il est placé sous l'autorité d'un responsable d'agence, du responsable d'exploitation ou de douane.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie
- EPS
- Langues vivantes : Anglais
- Sciences physiques
- Mathématiques
- Arts appliqués

Domaine Professionnel

- Préparation des opérations de transport
- Mise en œuvre et suivi d'opérations de transport
- Contribution à l'amélioration de l'activité de transport
- Economie – droit
- Prévention-santé-environnement

Poursuite d'études

- BTS GTLA

Infos pratiques

Pré-requis

- Après une classe de CAP ou une classe de seconde

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Formation proposée en mixité à partir de la première après une seconde en scolaire

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de CCF